



REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 15/12/2023

La réunion est présidée par Gilles DOLFI, DG de BYTPRF assisté d'Yvan HENAULT, DRH, de Marie TURRA, Responsable RH et de Driss LAHMAMOUCI, de la Direction Prévention Santé Sécurité.

Compte Rendu CSE du mois de novembre 2023

Le compte-rendu du CSE du mois de novembre 2023 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Gilles DOLFI présente l'information économique.

PC à fin novembre 2023	469 186 K€
Activité à fin novembre 2023	320 961 K€ (dont 11 432 K€ de grands projets)

Répartition de l'activité à fin novembre 2023 :

Centre-Ouest	47 989 K€
IDF	60 567 K€
Nord	32 239 K€
VSL France	29 485 K€
Sud-Ouest	25 613 K€
Grand Est	68 642 K€
Grands Travaux Terrassement	31 724 K€
Grands Projets	11 432 K€
Gestion des déblais	3 878 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 30/11/2023, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 708 collaborateurs. L'effectif se décompose comme suit : 295 Cadres, 143 ETAM et 270 Compagnons. Sur ces 708 collaborateurs, 663 sont en CDI et 44 en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 20,68 %

- 41,7 % des collaborateurs sont des Cadres
- 20,2 % des collaborateurs sont des ETAM
- 38,1 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,2 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,4 ans.

En novembre 2023, nous comptabilisons :

- 22 recrutements (3 cadres / 15 ouvriers/ 4 ETAM)
- 4 départs (1 ETAM, 3 cadres) (2 démissions/ 1 RC/ 1 Fin période essai)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Consultation sur les orientations stratégiques de Bouygues Construction

Groupe BYCN

1.1. Analyse Générale du Secteur BTP

L'année 2022 a été marquée par un contexte macroéconomique et géopolitique sous tension, notamment en lien avec la guerre en Ukraine, à l'origine d'une forte inflation ainsi que de pénuries de matériaux. L'impact est très pénalisant pour les marges du secteur, même si la croissance a bénéficié d'une inflation élevée. Ainsi, en France, le segment :

- bâtimentaire affiche un chiffre d'affaires historique de 166 Mds€ (progression de 4,5 % du neuf en volume, dont +6,6 % en non résidentiel et +3,0 % en logement). Les prévisions indiquent

une croissance respective de +2% pour le résidentiel et +2,5% pour le non-résidentiel d'ici 2027 ;

- des travaux-publics a vu son niveau de production baisser de -6,4 % sur l'année, avec un retour de signaux positifs en fin d'année : on note ainsi une hausse de +5,1 % de l'activité au T4 par rapport au T3. Le segment devrait par ailleurs connaître une croissance annuelle de +2 % d'ici 2027.

Le secteur est confronté à une crise de l'immobilier du fait de la hausse des taux d'intérêts, qui pose des problèmes dans le développement de projets aux différents acteurs de la filière (financement, permis de construire...). Néanmoins, les neufs premiers mois de l'année 2023 font ressortir :

- une bonne tenue des carnets de commandes du Bâtiment, qui vient pallier les difficultés rencontrées dans le secteur de l'immobilier, et plus particulièrement sur le logement et le tertiaire neuf ;
- une activité dynamique sur le secteur des Travaux Publics, portée par une hausse de 4,6% du volume de travaux réalisés. En parallèle, le secteur a su maintenir son niveau de production et de prise de commande ;
- des indices de prix des matériaux (BT01, TP01) stables, voire en baisse.

A l'échelle mondiale, les perspectives à moyen-terme (horizon 2027) laissent entrevoir une croissance annuelle de 3 %, tirée par les pays en voie de développement. La Chine, qui représente un tiers du marché de la construction dans le monde, devrait continuer à dominer le secteur en taille malgré la crise de l'immobilier qu'elle traverse, tandis que le reste de l'Asie-Pacifique et l'Arabie Saoudite devraient être des moteurs de croissance.

1.2. Analyse par marché dans le Secteur du BTP

a. Marché du Bâtiment

En France, la hausse des taux d'intérêts a un impact significatif sur le secteur et touche particulièrement le logement et le tertiaire neuf. A ce jour, la bonne tenue des carnets de commandes contribue à soutenir l'activité mais la remontée de l'indice BT01 sur le mois de septembre 2023 inquiète les différents acteurs du marché. Cependant, la demande de travaux d'équipements et d'infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, gares...) reste forte et durable.

En Europe, si les prévisions 2023 font ressortir une baisse de l'activité, notable sur le segment du logement et contenue sur les infrastructures publiques, les opportunités en matière de rénovation offrent de bonnes perspectives à long terme, en lien avec les politiques environnementales mises en place au niveau local et européen.

A l'international, les perspectives d'une crise de l'immobilier se confirment, en témoigne la Chine et la défaillance de plusieurs grands groupes locaux tels qu'Evergrande ou encore Country Garden. L'hypothèse d'une propagation à l'ensemble de l'économie mondiale reste cependant écartée. Si le pays est effectivement en proie à des difficultés, il est trop tôt pour remettre en cause son statut de leader à moyen terme.

b. Travaux Publics

En France, après une année 2022 marquée par un ralentissement des prises de commandes, une reprise de l'activité du secteur est attendue sur l'année 2023, grâce au développement de grands projets d'infrastructures, notamment dans le domaine du nucléaire. Les effets du plan de relance devraient également renforcer cette dynamique positive. En parallèle, le segment de l'éolien offshore devrait connaître une forte croissance à horizon 2028.

En Europe, le ralentissement des investissements constaté en 2022 dans le secteur des Travaux Publics s'est stabilisé en 2023. Comme en France, le développement de projets dans le domaine du nucléaire et de l'éolien offshore contribuera à dynamiser le secteur dans les années à venir.

A l'international, malgré un contexte tendu ces dernières années, les perspectives demeurent positives, avec l'augmentation des investissements en 2023 combinée à la progression des projets de développement. De plus, la hausse du revenu disponible dans les pays émergents devrait favoriser le développement d'infrastructures, ce qui devrait contribuer à stimuler la croissance du secteur.

1.3. Evolution du Contexte politique et économique courant 2023

Comme en 2022, le contexte politique et économique reste fortement dégradé, du fait de :

- un risque géopolitique accru ;
- taux d'intérêts records ;
- une inflation qui se maintient à un niveau élevé ;
- faibles prévisions de croissance sur 2023.

Ces effets se traduisent par un impact significatif sur le secteur de la construction, avec :

- une augmentation des coûts directs du fait de l'inflation ;
- une pénurie de main d'œuvre dans certains pays ;
- des processus de décisions clients souvent ralentis ;
- des développements de projets retardés ou stoppés faute de financements.

1.4. Focus Groupe Bouygues Construction 2022-2023

Afin de permettre une meilleure comparaison, les chiffres 2022 et antérieurs correspondent uniquement aux activités de Bâtiment et Travaux Publics, suite à la cession des activités Energies & Services à Equans le 4 janvier 2023.

Bouygues Construction a témoigné d'une bonne résilience au cours de l'année 2022, en dépit d'un contexte dégradé, comme mentionné dans les points 1.1. et 1.2.. Le groupe a en effet affiché des niveaux de performances opérationnelles et commerciales en amélioration par rapport à 2021.

Les neuf premiers mois de l'année 2023 font ressortir des niveaux de performance comparables à ceux 2022, avec :

- un chiffre d'affaires en hausse de +5,5 % par rapport à fin septembre 2022 (+6,7 % à périmètre et change constants). Il se répartit entre les activités de Bâtiment (62 %) et de Travaux-Publics (38 %) :
 - En France, le chiffre d'affaires est en repli de -3 %, en lien avec la fin des grands projets d'infrastructure sur le territoire.

- A l'international, il ressort en hausse de +12 %, amélioration qui s'explique par une activité soutenue notamment en Suisse, à Hong Kong, au Royaume-Uni et en Arabie Saoudite.
- une forte dynamique commerciale, se traduisant par une prise de commandes en hausse de +50 % par rapport à fin septembre 2022. Cette progression est tirée par le nombre significatif de grandes affaires remportées sur la période, ainsi que par le maintien de l'activité commerciale de fonds de commerce à ce stade ;
- le maintien de l'Excédent Financier Net à un haut niveau.

1.5. Orientations stratégiques 2024 – 2027 pour l'activité BTP du Groupe BYCN

Le plan stratégique Greenlight de Bouygues Construction, lancé en 2022, vise à concilier performance économique et engagement environnemental. Cette nouvelle ambition, à horizon 2027, est articulée autour de 3 axes forts :

- assurer une dynamique vertueuse de croissance rentable et durable ;
- se différencier pour accroître son attractivité et sa compétitivité (notamment via une approche par *business line* et une gestion spécifique des comptes clés) ;
- moderniser ses process et internationaliser les organisations.

Ce plan stratégique vise à ce que Bouygues Construction :

- soit un acteur global dans les pays où il est implanté de manière pérenne (Australie, France, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Suisse, etc.) en s'appuyant sur des offres innovantes et en développant des projets d'exception avec des partenaires locaux ;
- étende son périmètre géographique vers de nouveaux territoires développés à fort potentiel, en Australie, aux Etats-Unis et en Allemagne ;
- en Bâtiment, se positionne comme un acteur leader de la rénovation et de la réhabilitation tout en renforçant ses activités de développement immobilier à travers son réseau Linkcity ;
- en Travaux Publics, reste un acteur de premier plan sur le marché des grandes infrastructures : ponts, tunnels, centrales nucléaires, éolien offshore, en France et à l'international, et développe ses activités de réparation d'ouvrages pour lesquelles les besoins sont croissants.

Dans ses différentes activités, Bouygues Construction :

- donne la priorité absolue à la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires, et ce, dans l'ensemble des projets menés ;
- propose des offres globales répondant aux besoins de ses clients, en capitalisant sur ses compétences dans les marchés et secteurs clés en neuf et en rénovation (habitat, industrie, santé, hôtellerie / tourisme , éducation, tertiaire, etc) ;
- veille à la satisfaction de ses clients dans la durée, notamment par la maîtrise de l'exécution, la qualité des réalisations et l'accompagnement après-vente ;
- numérise ses modes constructifs au service d'une meilleure productivité.

Nos principales ambitions chiffrées pour Greenlight sont de :

- constater 0 accidents graves en termes de santé/sécurité ;
- réduire de nos émissions de CO2 conformément aux accords de Paris :
 - Scopes 1 & 2 : -40% en absolu (kTeq CO2) entre 2021 et 2030 ;
 - Scope 3a et 3b – Bâtiment : -30% en intensité (Teq CO2 / m²) entre 2021 et 2030 ;
 - Scope 3a et 3b – TP : -20% en absolu (kTeq CO2) entre 2021 et 2030.

- réaliser 12 Mds€ de chiffre d'affaires en 2027 ;
- atteindre 4% de ROC en 2027 ;
- maintenir l'Excédent Financier Net au-dessus de 3 mrd€.

La mise en œuvre du plan a déjà permis :

- la réorganisation des activités autour de *business lines* dans chaque entité et le déploiement de nouvelles offres marketing en France (Archisobre, etc.) ;
- le lancement d'un programme de comptes-clés ;
- la création de deux fonds dédiés au développement immobilier en France et la création en cours d'une fondation en Suisse ;
- le développement d'une communauté Grand Projets ;
- la mise en place d'outils de gestion des risques sur les grands projets ;
- le lancement de 2 projets pilotes en France pour tester la plateforme digitale (PMNP)
- l'intégration d'un *reporting* carbone dans le cycle de management ;
- la diffusion des quatre nouvelles valeurs (simplicité, confiance, travail d'équipe et esprit pionnier) à l'ensemble des collaborateurs ;
- la mise en place d'un flux régulier de communication interne et externe.

Bien que Bouygues Construction ait été particulièrement résilient en 2023, la crise mondiale actuelle liée au contexte géopolitique et macro-économique devrait peser sur les prochains mois, voire les prochaines années. L'atteinte des ambitions mentionnées ci-dessus, notamment financières, ne sera donc pas linéaire sur les prochaines années.

I. Pôle Bouygues Travaux Publics : perspectives financières et RH

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	REEL	REEL	REEL	ACTUA 2	PLAN	BP	BP
(MEur)							
ACTIVITE	2 671,9	2 964	3 253	3 200	3 250	3 250	3 150

1. Activité

L'activité de BYTP et ses filiales est répartie à 20% en France et 80% à l'International.

2. Emploi

L'effectif est en croissance compte tenu de l'augmentation de l'activité. Cette tendance se poursuivra en 2024 avec la montée en puissance du chantier du 18.3 et la montée en production du viaduc de Toulouse.

L'enjeu numéro un pour 2024 portera sur l'intégration de ces collaborateurs notamment en matière d'acquisition de notre culture sécurité.

En 2024, l'intégration de jeunes collaborateurs demeure une priorité avec la poursuite du recrutement d'apprentis pour atteindre un objectif de 8%. La promotion de la mixité avec la féminisation soutenue de la population cadre à des postes d'encadrement, tout particulièrement en production, se poursuivra.

Evolution des métiers et des compétences

En alignement avec les orientations stratégiques Greenlight, Bouygues Travaux Publics maintiendra son effort de formation pour maintenir son expertise dans un marché évolutif.

Outre les formations techniques et managériales, Bouygues Travaux Publics continuera à sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux climatiques, environnementaux et aux nouvelles thématiques qui reflètent les évolutions du marché.

La promotion d'une culture de l'apprentissage continu sera facilitée grâce à la plateforme Byl@earn, offrant une flexibilité dans le choix des modules.

Cette approche globale visera à renforcer la compétitivité, l'adaptabilité et l'employabilité de nos collaborateurs et collaboratrices.

A cet égard, la formation continuera d'être une priorité.

En relation avec les initiatives Greenlight, et dans le but d'évoluer vers un modèle culturel et managérial adapté, « Expérience Your Values » sera poursuivi pour les équipes n'ayant pas encore réalisé ce jeu d'équipe visant à concrétiser les 4 valeurs (confiance, simplicité, travail d'équipe et esprit pionnier) à travers nos comportements et notre mode de fonctionnement.

Dans cette optique, afin de renforcer notre culture collaborative, favoriser l'épanouissement professionnel et cultiver un environnement propice à l'innovation, Bouygues Travaux Publics utilisera les résultats de l'enquête d'engagement, lancée en octobre 2023, pour mesurer et confirmer les avancées dans la transformation de l'entreprise.

En nous appuyant sur ces quatre valeurs, nous aspirons également à attirer de nouveaux talents, à susciter leur intérêt pour notre entreprise et à encourager ceux qui l'ont quittée à envisager un retour au sein du Groupe.

Par ailleurs des **parcours de formations** sont en cours d'élaboration au sein de chaque métier visant à accroître la visibilité de l'offre de formation. Ces parcours concerneront dans un premier temps les filières travaux et maîtrise et devront être déployés au 1er semestre 2024.

Chez **Bouygues Travaux Publics**, le parcours Travaux est actuellement composé d'Ecole Travaux, Campus Travaux, puis Phidias, nouveau programme développé par Bouygues Construction University, pour les collaborateurs s'orientant vers le management de Grands Projets.

- **Ecole travaux** : formation de 4 jours à destination des nouveaux arrivants dans la conduite de travaux leur permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'entreprise, de comprendre le rôle et les missions d'un conducteur travaux et d'acquérir les réflexes liés au métier.
- **Campus travaux** : Bouygues Travaux Publics proposera une formation dédiée aux collaborateurs du pôle TP avec une étude de cas adaptée à nos métiers en 2024.
- Nous développons également **un nouveau programme** pour les collaborateurs travaux ayant 5 à 7 ans d'expérience. **5 fondamentaux** constitueront ce programme : Santé/sécurité, Relation Client, Juridique, Finances, Management.

Une offre technique au travers d'**Archimède**, pour les jeunes Ingénieurs des filières Techniques, Encadrement Travaux, Qualité et Sécurité, en en cours de refonte et sera proposée en 2024. Enfin, l'offre de formation Bouygues Travaux Publics est disponible sur le site Skills'Up, conçu pour les collaborateurs et les managers.

3. Recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages

En 2024, le Pôle Bouygues Travaux Publics maintient son effort pour arriver aux objectifs fixés dans le cadre de Greenlight, à savoir accueillir d'ici à 2027 10% de jeunes en formation tout ayant une attention particulière sur la représentation femmes/hommes. Sur l'année le Pôle TP a accueilli environ 7% d'apprentis et près de 74 VIE.

En 2024, le pôle Bouygues Travaux Publics souhaite mener des actions spécifiques auprès des écoles cibles afin d'identifier et former la maîtrise de demain.

Il est à souligner qu'un grand nombre de nos collaborateurs a suivi une formation au tutorat, leur donnant ainsi les compétences nécessaires pour encadrer et orienter efficacement la nouvelle génération.

Dans un contexte de pénurie des ressources et sur un marché concurrentiel, nous continuerons à investir dans l'accueil de jeunes en formation pour préparer les ressources de demain.

Par ailleurs, nous maintiendrons notre recours à l'intérim à un niveau supérieur pour répondre à la hausse d'activité, afin de répondre essentiellement à des accroissements temporaires d'activité ou des remplacements de collaborateurs en congé maladie.

4. Information sur les NAO

Yvan HENAULT indique que les réunions relatives aux négociations annuelles obligatoires 2024 se sont déroulées entre octobre et décembre avec les partenaires et en présente les principales mesures.

Yvan HENAULT précise, par ailleurs, que les NAO 2024 sont disponibles à l'affichage, sur l'intranet et qu'un Flash RH relatif aux NAO 2024 a été diffusé par mail aux collaborateurs le 12 décembre dernier.

5. Consultation annuelle sur le principe générale de recours au travail exceptionnel

Yvan HENAULT rappelle que l'entreprise peut être amenée à recourir de manière exceptionnelle à une modification du temps de travail concernant :

- Travail de nuit

- Travail du dimanche
- Aménagement d'horaires 2*8, décalage des cycles de travail
- Travail du samedi 6ème jour travaillé ou jour férié
- Dérogations d'horaires (jours collectifs)

Le travail exceptionnel s'applique essentiellement au personnel de production (population chantier) mais également aux services fonctionnels le cas échéant.

Pour tout travail exceptionnel le CSE sera consulté et les informations suivantes seront transmises :

- Nom et adresse du chantier/site
- Date de mise en place
- Durée de la nouvelle organisation
- Nombre de personnes concernées par statut
- Motif du recours à cette organisation

Pour rappel, l'accord OATT du Pôle Bouygues TP prévoit une rémunération particulière pour les différents aménagements du temps de travail ci-dessus.

Les aménagements d'horaires doivent démarrer après la consultation du CSE. Le planning prévisionnel des réunions du CSE pour l'année 2023 sera communiqué en début d'année aux directions de chantier et du siège afin qu'elles puissent anticiper leurs demandes.

Pour des cas très exceptionnels, si un aménagement devait démarrer avant une réunion du CSE pourrait être préalablement consulté en amont de sa réalisation sous deux conditions cumulatives :

- Une justification précise de l'impossibilité d'avoir pu anticiper cette demande au CSE précédent et de ne pas pouvoir en différer sa réalisation après le CSE suivant.
- Une validation écrite de la Direction Générale concernant ladite demande.

Ces aménagements seront ensuite communiqués en tant qu'information aux élus.

Les membres du CSE émettent à l'unanimité un avis favorable.

6. Consultation annuelle sur le principe général de recours au prêt de main d'œuvre

Yvan HENault rappelle que l'entreprise Bouygues TP est amenée à recourir à u prêt de main d'œuvre pour des raisons d'entraide conjoncturelle ou technique soit par :

- Un besoin momentané de main d'œuvre supplémentaire
- Des modalités particulières d'exécution des travaux

Ce prêt de main d'œuvre est réalisé dans l'intérêt des deux sociétés, sans but lucratif et doit faire l'objet

- D'une convention qui régit ses modalités entre les sociétés juridiques signataires ;
- D'une annexe à la convention relative à chaque chantier ou projet listant notamment les collaborateurs prêtés
- Et d'un avenant concernant chaque collaborateur prêté

Le CSE est informé et consulté en tant que CSE de l'entreprise d'accueil ou de l'entreprise d'origine chaque mois précisant les chantiers concernés. Ces éléments sont soumis à la consultation du CSE.

Les membres du CSE émettent à l'unanimité un avis favorable.

7. Information relative au planning paie

Etam/Cadres						
Mois	Dernier délai prise en compte des flux E/C du mois	Constitution du pointage (soir)	Virement / Clôture / Traitement Comptable	Edifice à 8h	Date de valeur virement	Envoi bulletin démat. à 20h J-2
01-2024	Mer 17/01/2024	Jeu 18/01/2024	Lun 29/01/2024	Mar 30/01/2024	Mar 30/01/2024	
02-2024	Jeu 15/02/2024	Ven 16/02/2024	Mar 27/02/2024	Mer 28/02/2024	Mer 28/02/2024	
03-2024	Ven 15/03/2024	Lun 18/03/2024	Mer 27/03/2024	Jeu 28/03/2024	Jeu 28/03/2024	
04-2024	Mar 16/04/2024	Mer 17/04/2024	Ven 26/04/2024	Lun 29/04/2024	Lun 29/04/2024	
05-2024	Jeu 16/05/2024	Ven 17/05/2024	Mer 29/05/2024	Jeu 30/05/2024	Jeu 30/05/2024	
06-2024	Ven 14/06/2024	Lun 17/06/2024	Mer 26/06/2024	Jeu 27/06/2024	Jeu 27/06/2024	
07-2024	Mer 17/07/2024	Jeu 18/07/2024	Lun 29/07/2024	Mar 30/07/2024	Mar 30/07/2024	
08-2024	Ven 16/08/2024	Lun 19/08/2024	Mer 28/08/2024	Jeu 29/08/2024	Jeu 29/08/2024	
09-2024	Lun 16/09/2024	Mar 17/09/2024	Jeu 26/09/2024	Ven 27/09/2024	Ven 27/09/2024	
10-2024	Jeu 17/10/2024	Ven 18/10/2024	Mar 29/10/2024	Mer 30/10/2024	Mer 30/10/2024	
11-2024	Ven 15/11/2024	Lun 18/11/2024	Mer 27/11/2024	Jeu 28/11/2024	Jeu 28/11/2024	
12-2024	à définir	à définir	à définir	à définir	à définir	A définir

Compagnons hors BBSE & RICHELMI						
Mois	Dernier délai prise en compte des FLUX ouvriers du mois	Réception pointage PUMA (18h)	Envoi Virement / Clôture	Comptabilisation vue dans Edifice à 8h	Date de valeur virement	Envoi bulletin démat. à 20h J-2
01-2024	Mer 24/01/2024	Jeu 25/01/2024	Ven 02/02/2024	Lun 05/02/2024	Lun 05/02/2024	
02-2024	Jeu 22/02/2024	Ven 23/02/2024	Lun 04/03/2024	Mar 05/03/2024	Mar 05/03/2024	
03-2024	Lun 25/03/2024	Mar 26/03/2024	Jeu 04/04/2024	Ven 05/04/2024	Ven 05/04/2024	
04-2024	Mar 22/04/2024	Mer 23/04/2024	Jeu 02/05/2024	Ven 03/05/2024	Ven 03/05/2024	
05-2024	Ven 24/05/2024	Lun 27/05/2024	Mar 04/06/2024	Mer 05/06/2024	Mer 05/06/2024	
06-2024	Mar 25/06/2024	Mer 26/06/2024	Jeu 04/07/2024	Ven 05/07/2024	Ven 05/07/2024	
07-2024	Mer 24/07/2024	Jeu 25/07/2024	Ven 02/08/2024	Lun 05/08/2024	Lun 05/08/2024	
08-2024	Lun 26/08/2024	Mar 27/08/2024	Mer 04/09/2024	Jeu 05/09/2024	Jeu 05/09/2024	
09-2024	Mar 24/09/2024	Mer 25/09/2024	Jeu 03/10/2024	Ven 04/10/2024	Ven 04/10/2024	
10-2024	Mer 23/10/2024	Jeu 24/10/2024	Lun 04/11/2024	Mar 05/11/2024	Mar 05/11/2024	
11-2024	Lun 25/11/2024	Mar 26/11/2024	Mer 04/12/2024	Jeu 05/12/2024	Jeu 05/12/2024	
12-2024	à définir	à définir	à définir	à définir	à définir	A définir

8. Point ASC

Elodie TERRENI informe qu'une campagne concernant une offre promotionnelle de 20% et 50% sur les billets de parcs d'attractions va débuter le 1^{er} décembre jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour en profiter, le collaborateur devra se connecter sur la billetterie Nouvelle Lune et tout simplement préciser « subvention parcs » lors de sa commande et la remise s'effectuera automatiquement. (cette remise est cumulable avec celle de la billetterie)

L'offre est limitée à 2 billets par collaborateur. Le nombre total de billets mis en vente à 20% ou 50% est de 600.

La remise de 20% est sur les billets de parcs à plus + de 54 euros.

La remise de 50% est sur les billets de parcs à – de 54 euros.

9. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier A51 Cadarache
- ✓ Collaborateurs concernés : 8 Encadrements / 4 compagnons
- ✓ Motif du recours : 2 OCP pour la mise en place de la charpente

✓ Date de mise en place :

du vendredi 26/01/2023 à 19h au lundi 29/01/2023 à 6h

du vendredi 02/02/2023 à 19h au lundi 05/02/2023 à 6h

✓ Durée : 2 week-ends

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier A680

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre

✓ Motif du recours : délai très contraint pour la préparation des travaux sur le projet

✓ Date de mise en place : 26/12/2023

✓ Durée : jusqu'au 29/12/2023

✓ Horaires : horaires de travail normal mais appliquée lors de la période théorique de la 5^{ème} semaine de congés (hors 25/12 qui est férié et chômé)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier du Mans

✓ Collaborateurs concernés : 2 Encadrement chantier / 5 compagnons

✓ Motif du recours : Week-ends de coupure définis par la SNCF dans le cadre du marché

✓ Date de mise en place :

o Weekend du 12/01/2024 à 22h00 au 14/01/2024 à 23h00

o Weekend du 20/01/2024 à 13h00 au 21/01/2024 à 13h00

o Weekend du 27/01/2024 à 13h00 au 28/01/2024 à 13h00

o Weekend du 02/02/2024 à 22h00 au 04/02/2024 à 23h00

o Weekend du 09/02/2024 à 22h00 au 11/02/2024 à 23h00

o Weekend du 16/02/2024 à 22h00 au 18/02/2024 à 23h00

✓ Durée : 6 week-ends

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de la Gare de St Quentin
 - ✓ Collaborateurs concernés : 4 Cadres / 4 ETAM / 22 compagnons
 - ✓ Motif du recours : travaux sous coupure SNCF
 - ✓ Date de mise en place :
1. ITC de 53h10
Date de mise en place : **24 mai 2024**
Durée de la nouvelle organisation : **du 24/05/2024 au 27/05/2024**
Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24
Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 22 compagnons
 2. ITC de 53h10
Date de mise en place : **31 mai 2024**
Durée de la nouvelle organisation : **du 31/05/2024 au 03/06/2024**
Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24
Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 22 compagnons
 3. ITC de 53h10
Date de mise en place : **12 juillet 2024**
Durée de la nouvelle organisation : **du 12/07/2024 au 15/07/2024**
Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24
Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 22 compagnons
 4. ITC de 53h10
Date de mise en place : **19 juillet 2024**
Durée de la nouvelle organisation : **du 19/07/2024 au 22/07/2024**
Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24
Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 30 compagnons
 5. ITC de 53h10
Date de mise en place : **26 juillet 2024**
Durée de la nouvelle organisation : **du 26/07/2024 au 29/07/2024**
Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24
Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 30 compagnons

6. ITC de 53h10

Date de mise en place : **2 août 2024**

Durée de la nouvelle organisation : **du 02/08/2024 au 05/08/2024**

Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24

Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 30 compagnons

7. ITC de 53h10

Date de mise en place : **9 août 2024**

Durée de la nouvelle organisation : **du 09/08/2024 au 12/08/2024**

Détail des nouveaux horaires : travaux en 3 postes 24h/24

Nombre de collaborateurs **BYTP RF** concerné par statut : 4 cadres / 4 ETAM / 30 compagnons

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

10. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier Viaduc Louis Marin
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : Vérinage du viaduc sous coupure de circulation ne pouvant s'opérer que de nuit
- ✓ Date de mise en place : 30/11/2023 et 07/12/2023
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Horaires : 20h-5h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin novembre.

Résultats Sécurité à fin novembre 2023 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	9,45	Objectif ≤ 4,5
TFG :	14,17	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	0,48	Objectif ≤ 0,90

6 AT avec arrêt
3 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin novembre 2023 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	39,53	Objectif ≤ 15
TFG :	59,30	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	0,38	

10 AT avec arrêt
5 AT sans arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Pouvez-vous nous informer si vous avez eu un retour du service juridique au sujet de la communication des campagnes ASC par SMS ?
(Les plateformes démarchées sont certifiées RGPD et ont une protection ISO 2000, documents à l'appui) ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT répond que la question a été transmise et qu'il est en attente d'une réponse sur le sujet.

Question n°2 : Pourquoi les managers n'ont pas eu de lettre de cadrage pour les revues de rémunération ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT indique que les managers proposant ont eu oralement les consignes. Les réunions de préparation se déroulent d'ailleurs en ce moment.

Question n°3 : La direction peut-elle nous lire les acquis des dernières NAO ? **(FO)**

(Cf. Point 4)

Question n°4 : Cotisons-nous pour caisse d'intempéries ? Est-ce que la direction peut nous dire à quoi cela sert ? Les machines ne seraient pas plus protégées que nos compagnons ? **(FO)**

Yvan HENAULT répond que la société est évidemment cotisante à la caisse d'intempérie.

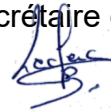
PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Elodie TERRENI/ Camille ABRACHY/ / Christelle PETITPAS/ Léo DAURIOS/ Vincent LEFEVBRE/ Jean Marie DEVELTER/ Guillaume BRUGOT/ Eric DURIEZ

SECRETARE SUPPLEANT DU CSE : Antoine OUVRARD

Représentant syndical : David DUPONT

Béatrice LECLERC
La secrétaire du CSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Beatrice Leclerc', positioned below the printed name and title.